

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 7-2015

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 3 août 2015, ledit conseil a adopté le règlement numéro 7-2015 décrétant une dépense de 4 330 000 \$ et un emprunt du même montant pour payer le coût des travaux de réaménagement de la route 230 (phase 2);
- QUE le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement numéro 7-2015 en date du 25 septembre 2015;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 28 septembre 2015.

Danielle Caron, OMA
Greffière